

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 210 Psychopathologie et psychologie de la personne handi			
Ancien Code	PESP2B10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES2100		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie FASBENDER (fasbendern@helha.be) Elisabeth WERY (werye@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage comporte deux parties .

La partie psychopathologie a pour visée de familiariser l'étudiant avec la terminologie relative aux troubles psychiques. Elle vise également à fournir aux étudiants les connaissances théoriques de base pour leur permettre de prendre en charge et de construire des interventions éducatives qui font sens avec les bénéficiaires avec troubles psychiques.

La partie psychologie de la personne handicapée a pour but d'appréhender les dimensions psychologiques de la situation de handicap afin d'en tenir compte dans l'intervention éducative.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
 - 3.1 Faire preuve d'indépendance et s'engager avec et pour les personnes dont il a la charge.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant

d'une personne que d'un collectif.

5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.

5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail.

Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**

6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)

6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la partie psychopathologie : l'étudiant sera capable de

- restituer les caractéristiques des principales affections psychopathologiques auxquelles il risque d'être confronté
- différencier les principales affections psychopathologiques auxquelles il risque d'être confronté
- relever au sein d'un cas clinique, réel ou fictif, les symptômes trahissant l'existence d'un trouble
- proposer une prise en charge éducative qui fait sens à la lumière du trouble dont souffre un bénéficiaire (réel ou fictif)

Au terme de la partie psychologie de la personne handicapée : l'étudiant sera capable de :

- connaître et pouvoir observer les réactions psychologiques pouvant être générées par une situation de handicap dans des situations concrètes proposées.
- utiliser à bon escient la terminologie de la psychologie de la personne handicapée.
- expliquer en termes adaptés, une déficience ou un trouble associé.
- proposer des interventions éducatives adaptées en fonction des différents éléments de la situation de handicap

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B10A Psychopathologie et psychologie de la personne handicapée 30 h / 2 C

Contenu

Partie Psychopathologie :

- Introduction : le normal et le pathologique
- Les troubles anxieux et apparentés (anxiété généralisée, trouble panique, phobies, TSPT et TOC)
- Les troubles de l'humeur
- La schizophrénie et troubles psychotiques
- Les troubles des conduites

Partie Psychologie de la personne handicapée :

- Troubles de la sphère motrice dominante : Paralysie cérébrale, Traumatisme crânien, Spina bifida, Lésion médullaire
- Troubles cognitifs spécifiques
- Troubles de la communication
- Troubles de la sphère sensorielle : Troubles auditifs et visuels

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage propose une alternance de phases théoriques, d'illustrations par des exemples concrets, d'analyse de cas cliniques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices formatifs préparatoires à l'examen.

Sources et références

- Barlow & Durand (2016) Psychopathologie-Une approche intégrative, 3ème édition, De Boeck Supérieur

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours disponibles sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE comporte deux parties.

La partie psychologie de la personne handicapée est évaluée par un test écrit en session du Q1.

La partie psychopathologie est évaluée par un test écrit à la session du Q2.

La note de l'UE est la moyenne de ces deux notes.

Cependant, **si une des notes est strictement inférieure à 8/20, la note de l'UE est la note la plus basse.**

L'étudiant repassera la/les partie(s) dont la note est inférieure à 8/20 en seconde session.

En cas de non validation de l'UE, l'étudiant repasse l'ensemble des épreuves l'année suivante.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).